

La sainte Vierge à Vatican II

Le huitième chapitre de *Lumen gentium*

par l'abbé Stephen Abraham

On sait comment Vatican II refusa, pour raisons œcuméniques, de consacrer un document conciliaire à la sainte Vierge ¹. On se contenta de lui accorder un chapitre à la fin de la constitution sur l'Église, *Lumen gentium* ².

Ce chapitre pourrait, à première lecture, apparaître pleinement catholique. A la différence d'autres textes conciliaires (*Dignitatis humanae* ou *Nostra aetate*, par exemple), il ne s'oppose pas directement à l'enseignement traditionnel, et il contient même, quand il cite les Pères de l'Église, d'assez beaux passages. Un examen plus attentif permet cependant d'y déceler nombre de déficiences. Monsieur l'abbé Abraham les détaille ici ; il les explique à l'aide d'une image pittoresque de saint François de Sales, puis d'une comparaison prise à l'art militaire ³.

Soulignons que ce chapitre huitième de *Lumen gentium* est l'une des principales références invoquées par Jean-Paul II pour instituer son nouveau rosaire, en octobre 2002 ⁴. C'est ce texte également que l'Académie pontificale internationale mariale invoqua en 1996 pour s'opposer à la définition de la médiation universelle de Notre-Dame, arguant que celle-ci ne serait pas « dans la lignée de Vatican II » ⁵. C'est ce texte, encore, que le cardinal Castrillon Hoyos utilisa le 24 mai 2003, pour parler de Notre-Dame dans l'homélie de la messe traditionnelle qu'il célébra à Sainte Marie-Majeure (il prenait plaisir, visiblement, à farcir son texte de citations de Vatican II).

C'est ce texte, enfin, qui s'attira la terrible appréciation de l'abbé Berto :

¹ — Voir notamment *Le Sel de la terre* 43, p. 20-21. On trouvera aux pages 23 et 28-30 de ce même numéro 43 les commentaires que l'abbé Victor-Alain Berto fit « à chaud » de ce rejet.

² — Il s'agit du huitième et dernier chapitre de *Lumen gentium* [LG] qui comprend les numéros 52 à 69 du texte. Nous donnerons les références selon ces numéros.

³ — Cet article constitue la deuxième version (revue et augmentée par l'auteur) d'une étude originellement parue dans les numéros de février et mars 2003 du *Bulletin du prieuré Marie-Reine* (195 rue de Bâle – 68100 Mulhouse).

⁴ — La lettre apostolique *Rosarium Virginis Mariæ* de Jean-Paul II se réfère cinq fois au chapitre huitième de *Lumen gentium*, affirmant notamment que le rosaire « est d'une certaine manière une prière-commentaire du dernier chapitre de la constitution *Lumen gentium* du deuxième concile du Vatican » (§ 2). A ceux qui soupçonnent le rosaire de ne pas être œcuménique, le pape répond qu'en réalité il « se situe dans la plus pure perspective d'un culte à la Mère de Dieu comme le concile Vatican II l'a défini » (§ 4). Sur cette encyclique de Jean-Paul II et sur le nouveau rosaire, voir, dans ce numéro, l'étude de M. l'abbé SCOTT et les textes des abbés DELESTRE et BEAUBLAT.

⁵ — « Le mouvement qui postule une définition dogmatique concernant les titres marials de corédemptrice, médiatrice et avocate, ne se situe pas en droite ligne avec les orientations du grand texte mariologique de Vatican II, le chapitre VIII de *Lumen gentium*. » (Académie pontificale internationale mariale ; voir *Le Sel de la terre* 35, p. 207 et 222-226.)

« *insuffisant, médiocre, insincère jusqu'à en être impie*¹ ».

Le sel de la terre.

*
* *

LA LECTURE des documents de Vatican II n'est pas sans danger, ni pour ceux qui se persuadent qu'il ne doit rien s'y trouver de mal, ni pour ceux qui voudraient que rien n'y soit bon. Car les premiers, à force de se laisser imprégner par des phrases formulées (de l'aveu même de ceux qui les ont composées) dans un esprit d'ouverture au monde contemporain et d'avance œcuménique, finissent par croupir dans l'œcuménisme, l'esprit du monde libéral et le modernisme. Quant aux seconds, qui voudraient que tout ce qui vient du Concile soit mauvais, ils pourraient être déconcertés en lisant des passages qui ont une résonance ressemblant étrangement à l'enseignement traditionnel, et risqueraient fort, dans leur déception, de rejoindre les premiers.

Comment expliquer cette force trompeuse des textes du Concile ? Nous allons essayer de le faire, d'abord par un exemple pris de l'enseignement spirituel de saint François de Sales, et ensuite par un examen très résumé, « à la lumière de la Tradition », du chapitre de *Lumen gentium* sur la très sainte Vierge. Nous y verrons que, malgré les apparences, c'est précisément *sous cette lumière* qu'il ne reste plus grand-chose en l'honneur de Notre-Dame : guère plus qu'un écho qui part d'un « rocher creux et vain ».

« *Paroles d'un rocher creux et vain* » (saint François de Sales)

Dans un court chapitre de son *Traité de l'Amour de Dieu*, le saint docteur nous parle « d'un certain reste d'amour, lequel demeure maintes fois en l'âme qui a perdu la sainte charité » :

La charité étant séparée de l'âme par le péché, il y reste une certaine ressemblance de charité qui peut décevoir et amuser vainement [...].

J'ai vu, étant jeune écolier, qu'en un village proche de Paris, dans un certain puits il y avait un écho, lequel répétait les paroles que nous prononcions là auprès, plusieurs fois. Que si quelque idiot sans expérience eût ouï ces répétitions de paroles, il eût cru qu'il y eût un quelque homme au fond du puits qui les eût faites. Mais nous savions

¹ — *Le Sel de la terre* 43, p. 41. Cette appréciation, datant du 29 octobre 1964, ne porte pas sur le texte définitif (présenté aux Pères le 14 novembre) mais sur une version antérieure qui y est presque identique. En comparant les deux, on peut noter deux légères améliorations dans le texte final (introduction du mot « *sanctissima* » au n° 66, et de l'expression « *alma divini redemptoris mater* » au n° 61), mais aussi la suppression, au n° 58, de cette importante précision qui déplaisait aux œcuménistes : saint Jean recevant Notre-Dame pour mère l'a reçue au nom de tous les chrétiens (*Acta synodalia sacrosancti concilii œcumenici Vaticani II*, 1976, vol. III, pars VIII, p. 151-171). Rien ne permet donc à ce chapitre 8 de *Lumen gentium* d'échapper aux reproches de l'abbé Berto.

[...] qu'il n'y avait personne dans le puits [...] ces voix-là [...] n'étaient plus nos voix ; [mais] des ressemblances et images d'icelles.

Et de fait, il y avait beaucoup à dire entre nos voix et celles-là ; car, quand nous disions une grande suite de mots, elles n'en redisaient que quelques-uns, raccourcissaient la prononciation des syllabes qu'elles passaient fort vite, et avec des tons et des accents tout différents des nôtres, [et aussi] elles ne commençaient à former ces mots qu'après que nous les avions achevés de prononcer. En somme, ce n'étaient point des paroles d'un homme vivant, mais [pour ainsi dire], des paroles d'un rocher creux et vain, lesquelles toutefois représentaient si bien la voix humaine, de laquelle elles avaient pris leur origine, qu'un ignorant s'y fût amusé et mépris ¹.

Ce qui est vrai pour ce reste d'habitudes « charitables » dans une âme tombée dans le péché et pour les voix qui ressortent du puits, l'est aussi pour ce huitième chapitre du texte conciliaire. A une première lecture superficielle, tout semble correct. Mais si nous creusons un tant soit peu dans la Tradition, nous nous apercevons qu'il y a :

1. — tout d'abord, « *des accents tout différents des nôtres* » quand il s'agit de situer la dignité de la bienheureuse Vierge Marie dans le plan du salut ;

2 — ensuite, de graves *omissions* (« *quand nous disions une grande suite de mots, elles n'en redisaient que quelques-uns* ») : la disparition de paroles et de notions courantes jusque-là dans l'enseignement des papes et des théologiens sur le rôle de Marie ; pour les mots qui demeurent, une *déformation*, un *raccourcissement*, qui ne touche pas, dans les textes conciliaires, la prononciation des syllabes mais la signification des termes. Les mots sont subrepticement vidés de leur sens, ce qui entraîne l'erreur et la confusion dans les esprits, et les détourne d'une vraie dévotion à la Mère de Dieu.

Ces deux causes réunies ont fondé une nouvelle attitude, une nouvelle théologie et une nouvelle dévotion autour de la sainte Vierge, qui ne lui font pas honneur. C'est ce que nous allons essayer de montrer à partir des quelques citations qui suivent.

1. — « Des accents forts différents »

Il ne faut jamais perdre de vue que la sainte Vierge *encombra* l'effort œcuménique ².

Les Pères du Concile les plus préoccupés par ce souci ont obtenu qu'il n'y ait pas de constitution à part qui traite spécialement de Marie :

¹ — Saint FRANÇOIS DE SALES, *Traité de l'amour de Dieu*, livre 4, ch. 9. [Les passages entre crochets ont été mis en français moderne. Pour le texte original, voir, par exemple, l'édition réalisée en 1976 par la Visitation de Paris, p. 192-193.]

² — C'est l'expression employée par l'abbé Berto dans sa lettre du 30 novembre 1963 : « La Vierge Marie *encombra* le Concile, qui l'invitait à sortir. Oh ! Elle ne se l'est pas fait dire deux fois ! La terre n'a pas tremblé, la foudre n'est pas tombée sur Saint-Pierre. La Vierge Marie est sortie discrètement dans un profond silence ; seulement, si discrètement, dans un silence si profond, qu'elle n'a pas dit *Vinum non habent [ils n'ont plus de vin]*, et les destins de la deuxième session ont été scellés. ». Voir *Le Sel de la terre* 43, p. 29-30. (NDLR.)

Il en résulterait un mal inimaginable au point de vue œcuménique ¹.

Ce souci conditionne tout ce qui est dit au sujet de la sainte Vierge :

Dans leurs paroles, ou leurs actions, ils [les théologiens et les prédicateurs] doivent éviter avec soin tout ce qui pourrait induire en erreur les frères séparés, ou n'importe quelle autre personne, au sujet de la véritable doctrine de l'Église. (LG 67.)

En outre, il [le Concile] les exhorte avec force à s'abstenir avec soin de toute fausse exaltation, comme aussi de toute étroitesse d'esprit lorsqu'ils ont à considérer la dignité unique de la Mère de Dieu. (LG 67.)

En fait, nulle créature ne peut jamais figurer sur le même plan que le Verbe incarné, notre rédempteur. (LG 62.)

Voilà qui semble clair. Mais voyons maintenant comment Pie XII et les saints parlent de cette « dignité unique de la mère de Dieu », et comparons l'écho avec la voix :

Qu'ils se gardent et des opinions privées de fondement, dont les expressions exagérées dépassent les limites du vrai, et d'une étroitesse d'esprit excessive quand il s'agit de cette dignité *unique, sublime et même presque divine* de la Mère de Dieu, que le Docteur Angélique nous enseigne à lui attribuer ².

Saint Thomas affirme en effet :

La bienheureuse Vierge, du fait de sa maternité divine, possède une certaine dignité infinie ³.

Et saint Anselme :

Dire qu'elle est la Mère de Dieu excède toute grandeur qui se puisse penser ou dire après celle de Dieu ⁴.

Saint Jean Damascène, enfin :

La différence entre les serviteurs de Dieu et la Mère de Dieu est infinie ⁵.

Pieuses exagérations ? Le Concile voudrait que l'on se garde de comparer la très sainte Vierge avec Notre-Seigneur. La difficulté est que tout, chez elle, se définit par rapport à son divin Fils. Elle a été créée pour être la Mère de Dieu, ce qui la place non seulement au-dessus des saints et des anges, mais dans un autre ordre, l'ordre divin de l'incarnation.

Pie XII enseigne :

Les mystères de grâce opérés par Dieu dans la Vierge ne doivent pas se mesurer aux règles ordinaires, mais à la toute-puissance divine [...] ⁶.

Et saint Louis-Marie de Monfort :

¹ — Karl Rahner cité par Ralph M. WILTGEN, *Le Rhin se jette dans le Tibre*, Paris, Cèdre, 1973, p. 90.

² — PIE XII, *Ad Coeli Reginam*, 11 octobre 1954 (c'est nous qui soulignons).

³ — Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme Théologique*, III, q. 25, a. 6.

⁴ — Traditionnellement attribuée à saint Anselme, cette sentence se trouve en réalité sous la plume de son disciple et biographe EADMER (*De excellentia Virginis*, l. 2, PL 159, 559). Mais elle est l'écho de l'enseignement du saint, et, depuis lors, constamment répétée dans l'Église.

⁵ — Saint JEAN DAMASCÈNE, 1^{re} homélie pour la dormition de la sainte Vierge, 10 (PG 96, 715).

⁶ — PIE XII, *Munificentissimus Deus*, 1^{er} novembre 1950.

Tout ce qui convient à Dieu par nature, convient à Marie par grâce ¹.

Même si le Concile donne volontiers à la sainte Vierge le titre de Mère de Dieu, qui pourrait nier que l'accent a bien changé ? Et cela a fait école :

Attribuer le maximum à Marie ne peut pas devenir la norme de la mariologie ².

2. — De graves omissions

Disons donc hardiment avec saint Bernard que nous avons besoin d'un médiateur auprès du médiateur même, et que la divine Marie est celle qui est la plus capable de remplir cet office charitable ; c'est par elle que Jésus-Christ nous est venu, et c'est par elle que nous devons aller à lui ³.

Notre-Seigneur Jésus-Christ est bien sûr le seul médiateur entre Dieu et les hommes, de plein droit. Cependant la sainte Vierge, de par le choix libre de Dieu, est la médiatrice entre les hommes et Dieu, car le Père éternel a voulu que son Fils ne soit donné au monde que par celle qu'il s'était choisie et préparée, prise parmi les enfants de notre race. Elle seule, étant donnée cette disposition de la Providence divine, était capable de nous représenter devant Dieu et d'obtenir pour nous tous les bienfaits de la grâce de Jésus-Christ le jour de l'annonciation. Elle est notre Mère aussi bien que Mère de Dieu. Elle se tient juste au-dessous de Jésus-Christ bien sûr, mais s'associe si pleinement et si intégralement à sa mission de sauver les hommes que l'enseignement de l'Église n'a pas hésité à établir des parallèles entre Jésus et Marie en toutes les fonctions du Sauveur :

- Médiateur – Médiatrice de toutes les grâces ;
- Rédempteur – Corédemptrice ;
- Christ-Roi – Marie-Reine.

Médiatrice de toutes les grâces

[...] Ainsi, de même que l'on ne peut aller au Père suprême que par le Fils, on ne peut arriver au Christ que par sa Mère ⁴.

Elle nous donne son Fils et avec lui nous donne tous les secours dont nous avons besoin, car Dieu a voulu que nous ayons tout par Marie ⁵.

Dieu le Fils a communiqué à sa Mère tout ce qu'il a acquis par sa vie et sa mort, ses mérites infinis et ses vertus admirables, et il l'a faite la trésorière de tout ce que le Père lui a donné en héritage ; c'est par elle qu'il applique ses mérites à ses membres, qu'il communique ses vertus et distribue ses grâces ; c'est son canal mystérieux, c'est son aqueduc, par où il fait passer doucement et abondamment ses miséricordes ⁶.

¹ — Saint LOUIS-MARIE GRIGNON DE MONTFORT, *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge*, Paris, Seuil, 1966, § 74.

² — JEAN-PAUL II, 3 janvier 1996 ; *ORLF* 2400 (9 janvier 1996) p. 8.

³ — Saint LOUIS-MARIE, *Traité de la vraie dévotion*, § 85.

⁴ — LÉON XIII, *Octobri mense*, 22 septembre 1891.

⁵ — PIE XII, *Mediator Dei*, 20 novembre 1947.

⁶ — Saint LOUIS-MARIE, *Traité de la vraie dévotion*, § 24.

Corédemptrice

Elle souffrit en effet et mourut presque avec son Fils souffrant et mourant, elle abdiqua ses droits maternels pour le salut des hommes, et, autant qu'il lui appartenait, immola son Fils pour apaiser la justice de Dieu, si bien qu'on peut justement dire qu'elle a, avec le Christ, racheté le genre humain ¹.

Parce qu'elle a été associée par le Christ à l'œuvre de la rédemption, elle nous mérite *de congruo* (*de convenance*), comme disent les théologiens, ce que le Christ nous a mérité *de condigno* (*de plein droit*), et elle est le ministre suprême de la dispensation des grâces ².

Marie-Reine

La bienheureuse Vierge n'a pas seulement le suprême degré, après le Christ, de l'excellence et de la perfection, mais elle participe aussi en quelque sorte à l'action par laquelle on dit avec raison que son Fils, notre Rédempteur, règne sur les esprits et les volontés des hommes ³.

Marie commande dans les cieux sur les anges et les bienheureux. Pour récompense de son humilité profonde, Dieu lui a donné le pouvoir et la commission de remplir de saints les trônes vides dont les anges apostats sont tombés par orgueil. Telle est la volonté du Très-Haut, qui exalte les humbles, que le ciel, la terre et les enfers plient, bon gré mal gré, aux commandements de l'humble Marie, qu'il a faite la souveraine du ciel et de la terre, la générale de ses armées, la trésorière de ses trésors, la dispensatrice de ses grâces, l'ouvrière de ses plus grandes merveilles, la réparatrice du genre humain, la médiatrice des hommes, l'exterminatrice des ennemis de Dieu et la fidèle compagne de ses grandeurs et de ses triomphes ⁴.

Lumen gentium s'interdit d'attribuer une telle activité à la très sainte Vierge. Mérites, satisfactions, dispensation, souveraineté effective disparaissent, car les protestants ont les « œuvres » en horreur, et particulièrement celles de la sainte Vierge. La notion de corédemption n'est plus présente du tout. A la place, on parle d'une simple « coopération », c'est-à-dire d'un assentiment intérieur à l'œuvre de son Fils par les vertus cachées de foi, obéissance et espérance, sans faire clairement mention d'une efficacité propre à la sainte Vierge qui serait le fruit de cette coopération. Un oubli purement innocent ?

Quand une équipe de théologiens catholiques et protestants s'est penchée sur ces expressions il y a quelques années, voici quelle fut leur réaction :

Le terme de « coopération » est retenu par les textes officiels catholiques, comme le chapitre VIII de *Lumen gentium*, dont l'intention œcuménique est évidente. [...] Il n'y a donc pas forcément une opposition entre la « coopération » au sens catholique ainsi exprimé et la « réponse reconnaissante de l'homme au don parfait » affirmée du côté protestant ⁵.

¹ — BENOÎT XV, *Inter sodalicia*, 22 mai 1918.

² — SAINT PIE X, *Ad diem illum*, 2 février 1904.

³ — SAINT PIE XII, *Ad Cœli Reginam*, 11 octobre 1954.

⁴ — SAINT LOUIS-MARIE, *Traité de la vraie dévotion*, § 28.

⁵ — GROUPE DES DOMBES, *Marie dans le dessein de Dieu et la communion des saints*, 1998, § 212, DC 2187, p. 725. [Le Groupe des Dombes, unissant théologiens catholiques et protestants, a organisé

Et quand on a demandé aux théologiens « catholiques » d'étudier la « possibilité ou l'opportunité de définir un nouveau dogme de foi sur Marie co-rédemptrice, médiatrice et avocate », leur réponse fut « claire et unanime » :

Il n'est pas opportun d'abandonner la voie tracée par le concile Vatican II [...]. Une telle définition n'est pas dans la ligne des grandes orientations du grand texte mariologique de Vatican II ¹.

Les théologiens, surtout les non-catholiques, ont exprimé leur préoccupation quant aux difficultés œcuméniques ².

Le Concile retient quelques titres de la sainte Vierge, mais quel sens faut-il leur donner ?

Aussi la bienheureuse Vierge est-elle invoquée dans l'Église sous les titres d'avocate, d'auxiliatrice, d'aide et de médiatrice. Tout cela doit pourtant s'entendre de manière qu'on n'enlève ni n'ajoute rien à la dignité et à l'action du Christ, seul médiateur ³.

Jean-Paul II explique :

Le chapitre 8 de *Lumen gentium* rappelle [le titre] de « médiatrice ». Toutefois on prit soin de ne l'attacher à aucune théologie particulière de la médiation, mais de l'ajouter uniquement aux autres titres reconnus à Marie ⁴.

Des titres honorifiques donc, mais sans signification véritable.

Première conclusion

Pour conclure cette première partie, nous pouvons citer ces paroles de Mgr Lefebvre qui montrent bien la présence d'une autre voix au Concile, un écho sans vie, qui trompe :

Cette constitution pastorale n'est ni pastorale, ni émanée de l'Église catholique : elle ne pâit pas les hommes et les chrétiens de la vérité évangélique et apostolique, et, d'autre part, jamais l'Église n'a parlé ainsi. Cette voix, nous ne pouvons l'écouter, parce qu'elle n'est pas la voix de l'Épouse du Christ. Cette voix n'est pas la voix de l'Esprit du Christ. La voix du Christ, notre berger, nous la connaissons. Celle-ci, nous

plusieurs rencontres sur la sainte Vierge entre 1991 et 1997 ; il a publié le fruit de ses travaux en deux volumes édités par Bayard et Centurion en 1997 et 1998, ainsi que dans la DC 2165 (3 et 17 août 1997), p. 721-749, puis la DC 2187 (2 et 16 août 1998), p. 719-745. Ces textes, qui critiquent abondamment les « excès » et les « déviations » de la dévotion mariale traditionnelle, se réfèrent également très abondamment à Vatican II. (NDLR.)

¹ — Académie mariale pontificale, 4 juin 1997. [Voir *Le Sel de la terre* 35, p. 207 et 222-226. (NDLR.)]

² — ID., *ibid.*

³ — LG 62. On remarque que le texte dit que la bienheureuse Vierge est ainsi invoquée « dans l'Église [*in Ecclesia*] » et non « par l'Église [*ab Ecclesia*] ». Ce n'est pas innocent : un grand nombre de Pères conciliaires (cent trente deux) demandèrent qu'on modifie ce passage en remplaçant « *in Ecclesia* » par « *ab Ecclesia* ». Cette amélioration fut refusée. (*Acta synodalia*, vol. III, pars VIII, p. 163.)

⁴ — JEAN-PAUL II, 2 octobre 1997 ; ORLF 2489 (7 octobre 1997), p. 8.

l'ignorons. Le vêtement est celui des brebis ; la voix n'est pas celle du berger, mais peut-être celle du loup ¹.

Les ruses de guerre des assiégeants

Nous avons vu comment les écrits de Vatican II sur la très sainte Vierge, tout en gardant un semblant de vérité, ne sont plus la voix vivante de la Tradition, mais seulement un écho trompeur des enseignements traditionnels de l'Église.

Ce n'étaient point des paroles d'un homme vivant, mais pour ainsi dire les paroles d'un rocher creux et vain.

Avec « *des accents tout différents des nôtres* » et des paroles tronquées ou escamotées – suite aux déformations subies en raison de l'œcuménisme et de la « nouvelle théologie » –, le discours du Concile sur la sainte Vierge semble favoriser à son égard une dévotion qui est la corruption complète de celle que l'Église a toujours professée au cours des siècles. Les ennemis de Notre-Dame, ainsi favorisés, ont tôt fait d'embrigader les esprits faibles à leur cause. Il s'agit, ni plus ni moins, d'une guerre contre la vraie dévotion à Notre-Dame, ou d'un siège en bonne et due forme, qui se poursuit jusqu'à nos jours.

Car n'est-ce pas une ruse de guerre que d'empoisonner les sources d'eau qui abreuvent la cité assiégée ? Ensuite, de l'isoler, en coupant les routes et en détruisant les ponts ? Enfin, de dévaster la terre à l'entour, pour que les habitants ne trouvent rien qui puisse leur porter secours ?

Nous verrons ces tactiques à l'œuvre surtout dans l'après-Concile, mais le plan est déjà bien tracé au Concile lui-même.

Les sources empoisonnées

Saint Pie X enseigne :

Les vérités que Dieu a révélées sont contenues dans l'Écriture sainte et dans la Tradition ².

Voilà les deux sources de la Révélation, objet de la foi ; elles sont dignes d'une égale vénération, car l'une ne va pas sans l'autre.

La Tradition est la parole de Dieu qui n'est pas écrite, mais qui, communiquée de vive voix par Jésus-Christ et par les Apôtres, est parvenue sans altération de siècle en siècle jusqu'à nous par le moyen de l'Église. [...]

Les enseignements de la Tradition sont contenus principalement dans les décrets des conciles, les écrits des saints Pères, les actes du Saint-Siège, les paroles et les usages

¹ — Cette intervention du 9 septembre 1965 portait sur un autre schéma, celui de la future constitution pastorale *Gaudium et spes*. Texte dans Mgr Marcel LEFEBVRE, *J'accuse le Concile*, Martigny, éd. Saint-Gabriel, 1976, p. 93.

² — *Catéchisme de saint PIE X*, la foi

de la liturgie sacrée ¹.

En effet, dans le trésor de la parole de Dieu fixée par écrit dans les saintes Écritures, la Tradition a puisé ses exemples et ses preuves avec une souveraine liberté, comme dans son bien propre : elle les a éclairés et les a complétés au besoin ; comme Notre-Seigneur parlant aux disciples d'Emmaüs ². Sans la Tradition nous resterions des « hommes insensés et lents à croire tout ce qu'ont annoncé les prophètes ». Avec la Tradition : « Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au dedans de nous, quand il nous parlait en chemin et nous expliquait les Écritures ? »

Ce sont les protestants qui croient à « l'Écriture seule », se suffisant à elle-même. Pour nous, catholiques, les saintes Écritures ne prennent vie que lorsque la voix de la Tradition se fait entendre pour les expliquer à travers les enseignements constants (et donc « traditionnels ») de l'Église.

Le souci œcuménique du Concile, qui consiste à ne rien dire qui puisse déplaire aux protestants, donne le jour à une nouvelle doctrine fétide (sous couvert de « progrès ») qui a vraiment empoisonné les sources de la foi.

Le nouveau schéma sur la bienheureuse Vierge Marie [...] manifeste un réel progrès doctrinal. L'accent mis sur la foi de Marie est une préoccupation plus systématique de fonder la doctrine mariale sur l'Écriture ³.

Cette doctrine fait dire aux saintes Écritures autre chose et même tout le contraire de ce qu'a toujours enseigné la Tradition jusqu'à nos jours. Deux exemples, à propos de la sainte Vierge, suffiront à le démontrer.

- Le proto-évangile

Avec « l'Écriture seule », il reste une certaine obscurité pour savoir qui au juste écrase la tête du serpent dans le récit de la Genèse (Gn 3, 15) ⁴. Vatican II y aperçoit bien une certaine annonce de la sainte Vierge, mais il souligne son manque de clarté (« *prophétique adumbratur* » : *elle est cachée, voilée, esquissée prophétiquement*, LG 55), sans donner de références explicites à la Tradition de l'Église, ni affirmer que celle-ci nous en indique le sens de façon certaine (« L'Immaculée écrase de ses pieds le serpent infernal » disait clairement Pie XII, le 26 juillet 1954).

N'oublions pas que beaucoup de textes conciliaires ont été *volontairement* chargés d'ambiguïtés pour permettre ensuite de s'écarter la Tradition. C'étaient de véritables « bombes à retardement ⁵ ». Ici, le mot « *adumbratur* », bien qu'il puisse se prêter à une bonne interprétation, n'est pas innocent. La preuve en est qu'un grand nombre de Pères conciliaires (cent quarante quatre) demandèrent qu'il soit

¹ — *Catéchisme de saint PIE X*, la foi

² — Lc 24, 13-32

³ — JEAN-PAUL II, 13 décembre 1995 ; *ORLF* 2397 (19 décembre 1995), p. 8.

⁴ — Voir, sur ce sujet, *Le Sel de la terre* 40, p. 43. (NDLR.)

⁵ — Sur les bombes à retardement du Concile, voir Mgr LEFEBVRE, *Un évêque parle*, 3^e éd., Dominique Martin Morin, 53290 Bouère, 1976, t. 1, p. 196 ; M. l'abbé SCHMIDBERGER, *Die Zeit bomben des zweiten vatikanischen konzils*, Priesterbruderschaft St. Pius X, Stuttgart, 1989. Un membre de la Commission doctrinale du Concile a confessé : « Nous l'exprimerons d'une manière diplomatique, mais après le Concile on tirera les conclusions implicites. » (R.P. Ralph WILTGEN, S.V.D., *Le Rhin se jette dans le Tibre*, p. 237-238 ; Revue *De Bazuin* n° 48, 16 (23 janvier 1965), p. 4.) (NDLR.)

remplacé par le terme « *designatur* », beaucoup plus précis, et que Pie IX avait employé dans la bulle *Ineffabilis Deus* ¹. La demande fut rejetée ².

Aussi, après le Concile, et appliquant le Concile, le pape Jean-Paul II en vient à oublier que ce proto-évangile concerne la sainte Vierge :

A l'homme entraîné dans la voie du mal, l'oracle divin promet la venue d'un autre homme, descendant de la femme, lequel écrasera la tête du serpent ³.

• Au pied de la croix.

De même, dans le récit de la Passion selon saint Jean, la Tradition est unanime à voir dans les paroles de Jésus-Christ à sa Mère et à saint Jean la déclaration de la maternité spirituelle de la sainte Vierge sur tous les hommes :

Jésus l'a proclamé du haut de la croix, quand il a confié à ses soins et à son amour la totalité du genre humain dans la personne du disciple Jean (Léon XIII, 22 septembre 1891 ⁴).

Mais Vatican II s'en tient à « l'Écriture seule » :

Finalement, le même Christ Jésus, mourant sur la croix, la donna pour mère au disciple, en disant : « Femme, voici ton fils » (*LG* 58).

L'omission est volontaire puisque le texte proposé aux Pères conciliaires le 27 octobre 1964 affirmait encore que saint Jean, en recevant Notre-Dame comme mère, représentait tous les fidèles (« *fidelium figuræ* »). Mais douze Pères conciliaires demandèrent la suppression de ces deux mots avant le vote final, et l'on s'empressa de les satisfaire ⁵.

Les ponts détruits

Nous avons dit précédemment que la très sainte Vierge n'est pas une sainte comme les autres. Pour la contempler vraiment il nous faut établir des parallèles et des rapprochements entre elle et son divin Fils, qui servent de points de départ pour relier les mystères de Jésus et de Marie :

¹ — « Les Pères [...] ont enseigné que par ce divin oracle : "Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et la sienne", Dieu avait, *clairement et ouvertement*, montré à l'avance le miséricordieux rédempteur du genre humain [...] et *désigné* sa bienheureuse mère la Vierge Marie [*clare aperteque præmonstratum fuisse (...) redemptorem (...) ac designatam beatissimam ejus matrem*], et en même temps exprimé nettement l'inimitié de l'un et de l'autre contre le démon. En sorte que, comme le Christ, médiateur entre Dieu et les hommes [...] ainsi la très sainte Vierge Marie, unie étroitement, unie inséparablement avec lui, fut, par lui et avec lui, l'éternelle ennemie du serpent venimeux, le vainquit, le terrassa sous son pied virginal et sans tache, et lui brisa la tête. » PIE IX, constitution *Ineffabilis Deus* du 8 décembre 1854 (définissant solennellement l'immaculée conception de la sainte Vierge).

² — *Acta synodalia*, vol. III, pars VIII, p. 156.

³ — JEAN-PAUL II, 3 décembre 1997 ; *ORLF* 2498 (9 décembre 1997), p. 8.

⁴ — Pour d'autres références : voir l'étude détaillée de FILIUS ANCIILLÆ dans *Le Sel de la terre* 31, p. 62-94. (NDLR.)

⁵ — *Acta synodalia*, vol. III, pars VIII, p. 161 et 169. On note que l'intervention de douze Pères suffit à faire supprimer un passage rappelant la doctrine traditionnelle, tandis que, comme on l'a vu plus haut, des demandes de modification signées par cent trente deux ou même cent quarante quatre Pères ne furent pas écoutées lorsqu'elles étaient favorables à la Tradition

- Médiateur – Médiatrice de toutes les grâces ;
- Rédempteur – Corédemptrice ;
- Christ-roi – Marie-Reine.

Grâce à ces « ponts », la vraie dévotion à Marie devient un « chemin aisé et court, parfait et assuré pour aller et s'unir à Jésus-Christ ¹ ».

Un des parallèles le plus marquant, en notre temps, est celui des cœurs unis de Jésus et Marie, et la dévotion au cœur immaculé de Marie : « Mon cœur immaculé sera ton refuge et le chemin qui te conduira jusqu'à Dieu » (N. D. de Fatima à Lucie, 13 juin 1917). Vatican II n'en touche pas un mot, et s'occupe plutôt de détruire les ponts qui permettaient une circulation facile dans le royaume de la grâce.

Toute comparaison avec Jésus-Christ est exclue. Les « privilèges » de la sainte Vierge, selon le Concile, se situent fermement dans les catégories établies pour les autres âmes :

En fait, nulle créature ne peut jamais figurer sur le même plan que le Verbe incarné, notre rédempteur. Mais, de même que le sacerdoce du Christ est participé selon des façons variées tant par les ministres sacrés que par le peuple fidèle ², [...] de même également la médiation unique du rédempteur n'exclut pas, mais suscite plutôt chez les créatures une coopération variée, qui provient de la source unique (LG 62).

Pas question pour la sainte Vierge de sortir des rangs :

Elle [la sainte Vierge] est au premier rang de ces humbles et de ces pauvres du Seigneur qui attendent et reçoivent le salut de Lui avec confiance (LG 55).

Par la suite on va la banaliser encore plus :

J'engage tous les catholiques du Vietnam à contempler en Marie une humble femme de notre humanité qui s'est laissée conduire par l'action intérieure de l'Esprit ³.

Nous sommes bien loin des honneurs rendus à la Vierge par la Tradition de l'Église :

Et le paradis vit qu'elle était réellement digne de recevoir honneur, gloire et empire, parce qu'elle était plus pleine de grâce, plus sainte, plus belle, plus sublime, incomparablement plus que les plus grands saints et les anges, isolément ou réunis, parce qu'elle était mystérieusement apparentée, dans l'ordre de l'union hypostatique [l'union de la divinité et de l'humanité en Jésus-Christ], à toute la très Sainte Trinité.

Parce qu'associée, comme Mère et ministre, au roi des martyrs dans l'œuvre ineffable de la rédemption humaine, elle lui était également associée pour toujours, avec un pouvoir pour ainsi dire infini, dans la distribution des grâces qui découlent de la rédemption (Pie XII pour le couronnement de N. D. de Fatima, 13 mai 1946).

La terre dévastée

Les sources empoisonnées, les ponts détruits et, finalement, la terre dévastée ;

¹ — Saint LOUIS-MARIE, *Traité de la vraie dévotion*, § 152-158.

² — Sur cette incise, qui constitue ce que le Pr PASQUALUCCI a dénommé une « mention sournoise », voir *Le Sel de la terre* 43, p. 72. (NDLR.)

³ — JEAN-PAUL II, 16 décembre 1997 ; *ORLF* 2532 (11/18 août 1998), p. 3.

car dans une guerre d'usure rien ne doit subsister qui puisse nourrir l'ennemi.

Il [le Concile] n'a pas cependant l'intention de proposer un enseignement complet au sujet de Marie, ni de dirimer des questions que le travail des théologiens n'a pas encore complètement élucidées. Aussi, gardent leurs droits les opinions qui sont librement proposées dans les écoles catholiques au sujet de celle qui, dans la sainte Église, tient la place la plus élevée après le Christ, et, en même temps, la plus proche de nous (LG 54).

Liberté, en fait, seulement pour les théologiens les plus déviants, car les autres sont condamnés d'avance pour leurs propos « exagérés » et non-œcuméniques. Les premiers ne cessent d'empester la vie de l'Église depuis Vatican II.

Le saint Concile [...] exhorte tous les fils de l'Église à pratiquer généreusement le culte, spécialement le culte liturgique, à l'égard de la bienheureuse Vierge ; à tenir en grande estime les pratiques et les exercices de dévotion de caractère marial que le magistère de l'Église recommande depuis des siècles (LG 67).

Ce qui serait bien, si seulement la liturgie n'allait pas être, en quelques années, entièrement remodelée dans le sens de l'amoindrissement du culte de la très sainte Vierge. A noter aussi qu'il n'est fait aucune mention de la dévotion à la sainte Vierge qui a la prééminence sur les autres, le saint rosaire. Cette mention fut demandée par les Pères, mais refusée au nom de l'œcuménisme.

Les fidèles, eux, doivent se rappeler que la vraie dévotion ne consiste ni dans un sentimentalisme stérile et passager, ni dans une certaine crédulité vaine, mais, au contraire, qu'elle procède de la vraie foi [...] (LG 67).

Dans ce désert, il n'y a aucune mention des visites de la sainte Vierge sur la terre lors de ses apparitions, pourtant approuvées par l'Église. La dépendance filiale envers Marie se transforme en « admiration », sa maternité divine a surtout valeur de « symbole », sa puissance « pour ainsi dire infinie » ne s'exprime plus que dans les vertus cachées de foi et d'obéissance ¹.

Voilà pourquoi la dévotion à Marie s'étiole dans les âmes à présent. Et pourtant, malgré cette tactique de la terre brûlée, elle ne disparaît pas entièrement.

Puissions-nous puiser auprès de la très sainte Vierge la force de nous battre pour sa victoire :

Dignare me laudare te – Permettez-moi de vous louer, ô Vierge sainte. Donnez-moi la force contre vos ennemis !

¹ — Cent quatre Pères conciliaires demandèrent qu'on mentionne, parmi les vertus de la sainte Vierge devant être imitées dans l'Église (LG 65), la *chasteté* et la *force*. La demande fut refusée sous le motif qu'« on ne peut pas tout dire ». (*Acta synodalia*, vol. III, pars VIII, p. 165.)

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !